

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE

Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation
des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des
Vallées du Fleuve Sénégal
et de la Falémé



S A E D - BP : 74 Saint-Louis



Avis d'Appel d'Offres International N° 2026/05 **Réalisation des travaux de pistes dans le cadre du PREPIV**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal le SOLEIL du **23 Décembre 2025**.
2. L'Etat du Sénégal a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de Réhabilitation et d'Extension des Périmètres Irrigués Villageois des zones de Donaye–Diattar, Guédé, Mboyo et Podor dans le département de Podor (PREPIV/PODOR) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de réalisation des travaux de pistes rurales.
3. La SAED, Maitre d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de pistes rurales. Ces travaux sont constitués en un lot unique.

Les travaux seront exécutés au Sénégal dans le département de Podor dans un délai de dix (10) mois effectifs. Ce délai ne tient pas compte des arrêts liés à l'hivernage.

Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à celui indiqué dans le DAO sera jugée non conforme et écartée de l'évaluation.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Seydou GAYE, Coordonnateur du PREPIV/PODOR, **E-mail** : agrogaye@gmail.com, Cc cpm.saed@gmail.com, **Tél** : +221 33 965 12 47 et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED au bureau n°28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) - Saint-Louis - Tél. 33 938-22-00, du lundi au jeudi de 08 Heures à 14 H et de 15 H à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes.**

../..

6. Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans l'annexe A « Critères de qualification » des DPAO
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de la SAED au bureau n° 28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) – Tél : 33 938-22-00 du lundi au jeudi de 08 Heures à 14H et de 15 H à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes** à compter de la date de publication du présent avis contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié établi à l'ordre de la SAED ou par virement dans le compte numéro **SN 048 08001 000210139601 53, LA BANQUE AGRICOLE**. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés. Un exemplaire du dossier peut être consulté gratuitement sur place.
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après **Cellule de Passation des Marchés de la SAED, 1^{er} étage au bureau n°28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso)**, Saint Louis, au plus tard le **mardi 22 septembre 2026 à 10 H 00 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes, le même jour à **10 H 30 mn**, en présence des représentants des soumissionnaires et le cas échéant d'un observateur indépendant, qui désire participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **RN2, km 10 Route de Rosso, Saint-Louis – SENEGAL, Salle Sidy Moctar KEITA de la SAED, Téléphone : +221 33 938 22 00**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **42.000.000 FCFA**. La garantie de soumission doit être fournie par une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Pour les entreprises étrangères, cette garantie doit émaner d'institutions ayant une correspondance locale.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. La garantie de soumission doit rester valable pendant vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres, soit 148 jours à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL